

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 52 (1981)

Heft: 3: Le choix d'une profession

Artikel: Le Jura bernois présenté à la Tour des prisons de Berne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Jura bernois présenté à la Tour des prisons de Berne

En vue de mettre en valeur les richesses, les ressources et les particularités des districts de Courtelary, Moutier et La Neuveville, un groupe de travail s'était constitué pour mettre sur pied une exposition intitulée «Jura bernois – nouvelles dimensions».

Cette exposition a eu lieu du 25 juillet au 19 septembre 1981, dans les locaux rénovés de la Tour des prisons de Berne. Elle se voulait sans prétention et montrait les trois districts du Jura bernois sous leur aspect historique, culturel, économique et social.

On aurait souhaité que les spécialistes chargés de l'organisation de cette manifestation aient fait également ressortir les difficultés et les possibilités de cette région décentralisée. Il est bien évident que définir un cap dans ce domaine est toujours risqué. Mais on ne peut sans autre passer sous silence les perspectives socio-économiques d'une région dans le cadre d'une exposition qui veut attirer l'attention d'un large public sur l'existence d'un pays. Ces perspectives auraient pu être présentées de façon suffisamment claire, pour faciliter un diagnostic, à tout le moins si l'on avait voulu permettre une réflexion, non en termes de principes, mais en fonction d'efficacités décelables.

Peut-être que si la commission ad hoc s'était approché des organismes mis en place par le canton pour le développement de cette région, ainsi que des associations économiques de droit privé, qui se préoccupent de ces problèmes, l'avenir de ces trois districts aurait pu y être également présenté.